

CONSEIL MUNICIPAL
Mercredi 13 mai 2020, 17h30
Hôtel de ville

Dumbéa, le 13 mai 2020

Trente-sept délibérations sont à l'ordre du jour, lors de la séance du conseil municipal de ce mercredi 13 mai. Outre la présentation des comptes administratifs 2019 des budgets principaux et annexes, seront abordés également : le lancement de la révision du Plan d'Urbanisme Directeur, l'acquisition d'un foncier pour un nouveau cimetière et l'attribution de subventions aux associations de Dumbéa. En préambule de la séance, un premier bilan de la crise du Covid-19 sur la commune de Dumbéa sera présenté aux élus.

Comptes administratifs 2019

Le résultat définitif 2019 du budget principal reste excédentaire (**+167 millions F**), fruit d'un travail d'anticipation et d'optimisation financière opérée depuis 5 ans en prévision de la dégradation de la situation économique et des baisses des recettes annoncées par l'État et la Nouvelle-Calédonie.

En tenant compte des résultats dégagés par les budgets annexes (eau, assainissement et déchets ménagers) pour l'exercice 2019, ce résultat du compte administratif totalise **un résultat définitif consolidé de 257 877 435 F**, et ceci sans augmentation des tarifs aux administrés.

Aussi, compte tenu du contexte actuel très peu favorable, il convient de poursuivre cette optimisation financière afin de ne pas **fortement** dégrader le fonds de roulement pour faire face aux enjeux futurs de développement de la commune.

Le Plan d'Urbanisme Directeur en révision

Approuvé fin 2012, le PUD de la Ville de Dumbéa doit être réactualisé pour tenir compte de l'évolution de l'agglomération et des nouveaux besoins des Dumbéens, en particulier sur la partie Nord de la commune.

Un terrain pour un nouveau cimetière

La Ville souhaite acquérir un nouveau terrain d'environ 13 hectares, situé à Katiramona, pour aménager un nouveau cimetière, nécessaire au regard de l'accroissement de la population dumbéenne.

Soutien aux associations de la commune

Parmi les autres délibérations à l'ordre du jour, on notera toutes celles relatives aux aides pour des associations culturelles, sociales, sportives ou de loisirs. Malgré la crise du Covid, la Ville poursuit le soutien au secteur associatif, avec un montant global des subventions qui s'élève à **8 695 000 F**.

Covid 19 : continuité du service public

Depuis le 20 mars 2020, la Ville a pris toutes les mesures pour assurer correctement la continuité du service rendu aux administrés, en respectant les mesures sanitaires imposées par le gouvernement de Nouvelle-Calédonie.

Pièce jointe : OJ du 13 mai 2020

Contact presse

Valérie DURAND – Chargée de communication

Hélène Messmer – Assistante communication

Tél : 41.40.00 ou communication@ville-dumbea.nc